

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -12 - 10

Séance du 12 décembre 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 29

Représentés : 3

Absent excusé : 1

L'an deux mille dix-sept, le douze décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

**TRAVAUX DE
CONFORTEMENT
DE LA JETEE DU PORT
DE LA MADRAGUE**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI, ORSINI, PELOT-
PAPPALARDO, TOCHE SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs,
BUONCRISTIANI, GIULIANO, LUCIANO, OLIVIER,
PATOULLARD, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**MODIFICATION DE
L'AUTORISATION
DE PROGRAMME ET DE
CREDITS DE PAIEMENT
SUR LE BUDGET DES PORTS**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE
(procuration à Madame Christine ORSINI), Olivia MOTUS-
JAQUIER (procuration à Madame Amandine CIDALE), Monsieur
Yannick GUEGUEN (procuration à Monsieur Louis FERRARA)

Etait absent excusé :

Conseillers Municipaux : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20171212-DEL20171210-DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2016.12.15 du 13 décembre 2016, le Conseil Municipal a approuvé l'ouverture d'une autorisation de programme et les crédits de paiement afin de réaliser les travaux de confortement de la jetée du Port de la Madrague d'un montant global de 1 250 000 € pour la période 2017/2019.

Vu le débat d'orientations budgétaires concernant le budget des Ports de l'exercice 2018 présenté lors de la séance du Conseil Municipal du 14 novembre 2017,

Vu la consultation du Conseil Portuaire, lors de la séance du 29 novembre 2017,

Vu la consultation de la Commission des Finances, lors de sa séance du 30 novembre 2017,

Il est proposé de modifier l'autorisation de programme et de crédits de paiement sur le budget des ports comme suit :

APCP JETÉE DE LA MADRAGUE
Recettes budgétaires

	2017	2018	2019	Total
autofinancement	50 000,00	86 000,00	122 000,00	258 000,00
1318 - Autres subventions d'équipement		84 000,00	118 000,00	202 000,00
1641 - Emprunt		250 000,00	350 000,00	600 000,00
Total	50 000,00	420 000,00	590 000,00	1 060 000,00

Dépenses budgétaires

	2017	2018	2019	Total
2031 - Études	50 000,00			50 000,00
2318 - Maîtrise d'œuvre et travaux		420 000,00	590 000,00	1 010 000,00
Total	50 000,00	420 000,00	590 000,00	1 060 000,00

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Approuve l'autorisation de programme et les crédits de paiement afférents, telle que décrits dans les tableaux ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY